

# Bedoui annonce l'indemnisation des victimes des incendies à Tizi Ouzou

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4225 - Mardi 18 juillet 2017 - Prix : 10 DA

Démissions en cascade du MPA

### Le maire d'Alger et d'autres cadres du parti se retirent

Nouvelle rencontre de Hasbellaoui avec le partenaire social

## Le ministre de la Santé souligne l'intérêt du dialogue

Un même mot pour deux choses n'ayant rien à voir

Par Mohamed Habili

**L**e Premier ministre Abdelmajid Tebboune annonce une large concertation de son gouvernement tant avec la classe politique que la société civile en vue d'aboutir à un consensus national dans un contexte de crise économique persistante. Chose qui devait plaire au FFS, lui qui depuis maintenant plusieurs mois se tue à faire en sorte que les partis se parlent et dans le même temps parlent au pouvoir, à son initiative bien entendu et sous son égide, mais qui en fait l'a fait se récrier, encore que ce soit seulement comme un auteur qui se voit piquer ses idées. Ce qu'il aurait trouvé tout à fait digne d'éloge par contre, c'eût été que le Premier ministre avant de rien annoncer lui reconnaisse la paternité de la chose, quitte ensuite à ce qu'il ne soit pas associé à sa mise en œuvre. Cela dit, si chaque fois que le mot consensus est prononcé, il y a le FFS qui se sent volé, on n'est pas encore sorti de l'auberge, comme aurait dit Djamel Ould Abbès. Mais revenons au Premier ministre, qui a tenu à préciser que personne ne serait exclu de cette concertation, pas même le syndicat des journalistes, qu'il a pris soin de nommer, comme pour dire que pour autant il n'était pas dupe, qu'il n'était pas sans savoir que ce sigle ne recouvrait qu'une seule personne, le secrétaire général, dont on ne souvient pas dans la profession qu'elle ait jamais été élue - autrement que par elle-même, cela va sans dire.

Suite en page 3

Face à la recrudescence du phénomène

# Les autorités traquent sans répit la criminalité



La criminalité est en train de plonger la société dans la peur et l'insécurité. Devenant ainsi un véritable phénomène de société, le taux de criminalité augmente de plus en plus. Cette recrudescence alarmante est observée dans plusieurs régions du pays, même les zones reculées ne sont pas épargnées.

Lire page 2

Tlemcen

## Le doyen des futurs hadjis déclaré apte à... 103 ans

Festival national du théâtre amateur (FNFTA) de Mostaganem

## Une convention de partenariat signée avec l'Égypte



Face à la recrudescence du phénomène

# Les autorités traquent sans répit la criminalité

■ La criminalité est en train de plonger la société dans la peur et l'insécurité. Devenant ainsi un véritable phénomène de société, le taux de criminalité augmente de plus en plus. Cette recrudescence alarmante est observée dans plusieurs régions du pays, même les zones reculées ne sont pas épargnées.

Par Meriem Benchaouia

La criminalité prend des proportions alarmantes dans certaines villes algériennes, au point de devenir l'une des principales causes d'inquiétude des citoyens. Devant un taux qui monte en flèche, une délinquance juvénile qui fait l'éloge de la presse, et des faits divers traumatisants qui font les gros titres des journaux, la situation semble inquiétante, en attestent les chiffres de la DGSN. En effet, la criminalité est en train de plonger la société dans la peur et l'insécurité. Devenant ainsi un véritable phénomène de société, le taux de criminalité augmente de plus en plus. Cette recrudescence alarmante est observée dans plusieurs régions du pays, même les zones reculées ne sont pas épargnées. Pourtant, les services de sécurité mènent une lutte implacable et sans merci à travers plusieurs régions du pays. Un combat ininterrompu contre toute forme d'atteinte au pays : la lutte contre le crime reste une priorité majeure. Effectivement, les services de sécurité ont arrêté plusieurs individus impliqués dans divers crimes et délits et saisi d'importantes quantités de drogue et de produits prohibés à travers plusieurs régions du territoire national, a indiqué la DGSN dans un communiqué. Les services de Sûreté d'Alger ont démantelé une bande criminelle composée de trois individus, arrêtés pour homicide avec préméditation. L'affaire a débuté avec la découverte, au 2e jour de l'Aïd, du cadavre d'un homme ligoté et étranglé à l'aide d'un ruban adhésif en bord de route du côté de Kheraïcia à Douéra. L'exploitation de tous les indices et preuves collectés sur la scène du crime et les investigations approfondies se sont soldées par l'arrestation des trois auteurs de ce crime et leur présentation devant le procureur de la République, territorialement compétent, qui a ordonné leur mise en détention préventive. Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue et de psychotropes, les services de sûreté de Tizi Ouzou ont démantelé un réseau de trafiquants de drogue et de psychotropes qui acheminait ces produits à partir de la wilaya d'Oran vers plusieurs autres wilayas via Tizi Ouzou. Cette opération s'est soldée par la saisie de 47,5 kilogrammes de kif traité, 6 véhicules utilitaires et 11 téléphones portables (anciens modèles). L'opération a en outre permis de mettre la main sur 13 personnes impliquées dont une de nationalité étrangère, tandis que deux autres sont en fuite. Les forces de police relevant de la wilaya de Skikda ont saisi pour leur part

une quantité importante de corail brut (14,5 kg) destiné à la contrebande. Agissant sur informations faisant état que des individus s'approprièrent à préparer du corail brut à la contrebande, les éléments de la police ont intensifié leurs investigations et ont arrêté les suspects, en possession d'importantes quantités de ce produit. Les forces de police de la wilaya d'Oran ont démantelé une bande criminelle composée de 7 individus spécialisés dans le vol et cambriolage.

## 742 affaires liées à la cybercriminalité traitées

Par ailleurs, les brigades de lutte contre la cybercriminalité de la Direction générale de la Sûreté nationale ont traité 742 affaires liées à la cybercriminalité durant le premier semestre de l'année en cours. 720 individus dont 30 mineurs sont impliqués dans ces affaires de cybercriminalité qui ont trait, entre autres, aux atteintes aux personnes et au système informatique, à la diffamation, à l'attaque informatique, à la falsification, au chantage et à l'escroquerie. La DGSN a programmé des cycles de formation sur la prévention et la lutte contre la cybercriminalité à travers des sessions de forma-



tion technique de haut niveau dans le domaine de la lutte contre la cybercriminalité, a indiqué la même source. La Sûreté nationale «déploie des efforts considérables dans la prévention et la sensibilisation contre les

crimes dus à la mauvaise utilisation du réseau Internet, en particulier par les jeunes et les enfants», selon le communiqué. Aussi, la DGSN appelle les internautes à la vigilance et à la prudence, à l'instauration de la cul-

ture d'usage sécurisé et à ignorer les messages suspects sur les réseaux sociaux exhortant les parents à suivre leurs enfants et les orienter pour éviter qu'ils soient victimes de ces crimes.

M. B.

Sur instruction de Bouteflika

## Bedoui annonce l'indemnisation des victimes des incendies à Tizi Ouzou

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, annoncé hier à Tizi Ouzou, l'indemnisation de toutes les victimes des récents feux de forêt enregistrés dans la wilaya et ce, sur instruction du Président Bouteflika. Le ministre, qui s'exprimait depuis la localité d'Ait Yahia Moussa fortement touchée par les incendies enregistrés mardi et mercredi derniers, a assuré que sur instruction du président de la République toutes les victimes de ces feux de forêt seront indemnisées, notamment celles ayant perdu leurs maisons, oliveraies et bétails à l'instar de celles des 17 autres wilayas également affectées par ces incendies. Le ministre s'est rendu, à l'occasion, au domicile de la victime décédée lors de ces feux, Kerouane Rabah, (64 ans) sis au village Ait Rahmoune pour présenter les condoléances et exprimer la solidarité du gouvernement envers sa famille. Le ministre s'est ensuite rendu au village voisin, Ath Ouacifs, pour s'enquérir des dégâts des incendies. A chacune de ses haltes, Nouredine Bedoui s'est entretenu avec des citoyens pour prendre connaissance de leurs doléances. Et sur les lieux, il a pris des engagements de prendre en charge toutes ces doléances y compris celles inhérentes au développement local (eau, gaz et autres). Des engagements qu'il a réitérés au cours du point de presse animé au siège de la wilaya à l'issue de sa virée à Ait Yahia Moussa. En effet, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a assuré que toutes les victimes de ces incendies de Tizi Ouzou à l'instar de celles des 17 wilayas affectées par ces feux de forêt auront droit à



une «indemnisation et une compensation» de tous les dégâts subis (maisons, oliveraies et cheptel) grâce à la mobilisation du Fonds national des calamités naturelles ainsi que du Fonds national de solidarité des collectivités. Il a à ce propos expliqué que la mise en œuvre des mesures annoncées à l'occasion de sa venue à Tizi Ouzou débutera dès la semaine prochaine après recensement de tous les dégâts que les commissions de wilaya élaborent depuis les jours qui avaient suivi ces incendies. A la question des insuffisances des moyens des services de la Protection civile et des forêts pour parer aux incendies, Nouredine Bedoui a annoncé le dégel de certains projets inscrits à l'indicatif de la wilaya de Tizi Ouzou comme les postes

avancés. Comme il a annoncé un plan spécial d'urgence au bénéfice des régions montagneuses de toutes les wilayas aux risques d'incendies de forêt, notamment l'ouverture des pistes agricoles. A chacune de ces mesures annoncées, le ministre a précisé qu'elles seront prises pour les 17 wilayas concernées par le risque d'incendies de forêt. Nouredine Bedoui a reconnu que des insuffisances existent dans le domaine d'intervention de secours en pareilles circonstances tout en soulignant que les incendies enregistrés à Tizi Ouzou étaient d'une ampleur importante que la région n'a pas eu à connaître depuis les années 1940.

Hamid Messir

— Nouvelle rencontre de Hasbellaoui avec le partenaire social —

# Le ministre de la Santé souligne l'intérêt du dialogue

■ Le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, a reçu les principaux syndicats de médecins depuis sa prise de fonctions. Les signaux envoyés sont bien interprétés par les professionnels de santé, qui l'ont jugé d'ailleurs à l'épreuve des faits.

Par Louiza Ait Ramdane

Il semble que le nouveau ministre de la Santé fait du dialogue avec l'ensemble du monde médical sa priorité. La première impression est plutôt favorable. Il a montré à ses partenaires sociaux une sérieuse volonté de vouloir régler les problèmes du secteur. Ce dernier avait déjà réussi à désamorcer le conflit avec les pharmaciens. Sans doute sa longue expérience de médecin lui a-t-elle appris la brûlante nécessité d'écouter le personnel médical et les préoccupations du secteur.

Ainsi, le professeur Mokhtar Hasbellaoui, a souligné hier l'intérêt de privilégier le partenariat et le dialogue avec les partenaires sociaux, indique son département ministériel dans un communiqué. Il compte d'ailleurs poursuivre le dialogue engagé avec les partenaires sociaux. En recevant le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSSP), Lyes Merabet, dans le cadre du cycle de rencontres du ministre avec l'ensemble des partenaires sociaux, le ministre a affirmé que tous les partenaires sociaux sont concernés par ces rencontres en vue de promouvoir le dialogue dans le secteur et prendre en charge toutes les revendications en suspens.



«Tous nos partenaires doivent être partie prenante de ce que nous faisons et, à ce titre, aucun corps de la santé ne sera exclu des discussions autour des projections futures du système de santé», note le communiqué.

Cette rencontre a permis de relever «une identité des points de vue sur la nécessité de remettre le médecin généraliste au centre de l'organisation des réseaux de prise en charge du patient concernant, notamment les soins de santé de base».

Les deux parties ont par ailleurs examiné la nécessité de «revoir la formation et le rôle du

médecin généraliste, appelé à devenir le médecin référent au centre de l'organisation de l'offre de soins», précise la même source.

Le ministère de la Santé poursuit ses consultations avec 19 syndicats du secteur pour faire le point sur les revendications qui ont d'ores et déjà été satisfaites et celles en suspens et mettre en place une feuille de route pour l'évaluation des résultats obtenus.

Soulignant lors de précédentes rencontres que le dialogue avec l'ensemble des partenaires sociaux est une option

stratégique du gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Hasbellaoui a affirmé que «les avancées enregistrées seront consolidées et les acquis préservés».

De leur côté, les syndicats du secteur ont mis en exergue le travail de partenariat réel et constructif qui a caractérisé ces dernières années les relations entre les syndicats et le ministère de la Santé sur la base d'un dialogue franc, sincère et transparent.

L. A. R.

## Les réserves de sang restent pourtant insuffisantes

### En hausse de 6% en 2015

«Les réserves de sang connaissent une baisse sensible». C'est qu'a affirmé hier Samir Boumati, directeur général de DPW Alger, qui lançait, conjointement avec le Croissant-Rouge algérien (CRA) et l'Agence nationale du sang (ANS), l'opération de sensibilisation et de collecte de sang de deux jours au port d'Alger.

Une opération de sensibilisation aux dons réguliers du sang et la prospection de nouveaux donateurs a été lancée hier au port d'Alger «pour la promotion de la culture de la collecte du sang et ce, dans le cadre de la solidarité avec les malades», selon D'Belhout Mahfoud, représentant du CRA, «mais aussi pour augmenter les réserves de sang (qui) connaissent une baisse sensible et de réaliser l'objectif d'autosuffisance du don du sang afin d'assurer un approvisionnement national en sang et en produits sanguins», déclarera Samir Boumati.

Le don du sang n'est pas un acte circonstanciel pour les Algériens. S'il est un acte de générosité pour lequel ils n'hésiteront pas, c'est bien celui de sauver un malade combien

même il leur est étranger. Durant les campagnes de sensibilisation et d'appel au don du sang, telle que celle initiée hier conjointement par le Croissant-Rouge algérien (CRA), l'Agence nationale du sang (ANS) et l'entreprise DPW (Dubai port world), tout comme celles lancées durant le mois de ramadhan et autres circonstances, beaucoup le font de manière bénévole et régulière.

D'ailleurs, aux chiffres donnés par le ministère de la Santé, la collecte de poches de sang enregistrée en 2015, soit 539 891 poches de sang, a connu une hausse de 6% par rapport à l'année 2014. Précisant que les 2/3 des quantités collectées ont été recueillies au niveau des structures de transfusion sanguine fixes et 1/3 en collecte mobile. En outre, la même source affirmera ainsi que 69% des dons sont issus de donateurs bénévoles dont 24% réguliers et 45% occasionnels, cependant 31% des dons proviennent encore de donateurs de compensation.

Ainsi, sachant que ces statistiques datent en effet de 2015, il est évident qu'elles sont encore plus considérables actuellement. Pourtant, à ce formidable élan

de solidarité, bien souvent les malades devant se faire opérer, pire ceux atteints d'insuffisances rénales qui doivent se faire dialyser de façon hebdomadaire, ou encore ceux atteints d'anémie grave (aplasie médullaire), de leucémie... ainsi que les accidentés de la route sont confrontés au manque de sang correspondant à leur groupe sanguin, ou encore au manque de plaquettes qui véritablement est un souci majeur aussi bien dans les blocs opératoires que pour les malades eux-mêmes. A peine admis dans leurs services d'accueil, qu'il est immédiatement demandé aux familles de malades devant subir une intervention chirurgicale d'«apporter du sang» ou alors de «faire venir un proche pour un prélèvement». Les multiples et incessants appels au don du sang diffusés dans les journaux, à la radio et sur les réseaux sociaux, sans compter ceux qui sont faits par le bouche à oreille, témoignent de cette problématique.

Ainsi, si la générosité citoyenne des Algériens n'est aucunement à remettre en cause, l'insuffisance de liquide trouve ses raisons, selon des sources hospita-

lière, dans «le parcours du sang», dans l'insuffisance des CTS (centre de transfusion sanguine régional), dans le défaillancer du matériel médical mais aussi dans le départ en retraite anticipée du personnel médical spécialisé. Sachant que l'alimentation des différents hôpitaux à travers le territoire national est pour la majorité tributaire de l'Agence nationale du sang, les responsables des services hématologie de différents établissements de santé qui reconnaissent une demande en progression tant sur le sang «particulièrement en services oncologie et aussi en période estivale où les accidents de la route sont en hausse», préconisent l'ouverture davantage de centres de transfusion sanguine régionaux répondant aux normes internationales en la matière, habilités à effectuer les différentes séparations des composants du sang, et ce, afin d'«atténuer la pression sur les grands hôpitaux». Des CTS qui, diront-ils, disposeront d'équipements nécessaires et adéquats pour une conservation maximale du sang et des plaquettes de sang dont la durée de vie est très courte. Faut-il noter, à

## LA QUESTION DU JOUR

### Un même mot pour deux choses n'ayant rien à voir

Suite de la page une

En somme, comme pour la concertation en vue de la révision constitutionnelle, la seule organisation qui peut-être ne sera pas invitée à donner son opinion, c'est celle des époux battus. Reste que la conjoncture d'aujourd'hui est assez différente de celle qui prévalait à l'époque. Il serait surprenant que les partis se réclamant de l'opposition répondent favorablement à l'appel de Tebboune, encore que nul d'entre eux ne se soit encore prononcé sur le sujet. Ce que ces partis ont revendiqué depuis des mois, c'est un consensus qui n'a rien à voir avec celui que le Premier ministre a à l'esprit, et qui lui a pour objectif de consolider le front intérieur par ces temps de plus en plus difficiles, du moins à ce qu'il peut sembler. Les opposants eux aussi avaient parlé abondamment de consensus, même s'il lui préférait la notion de dialogue, mais celui qu'ils avaient en vue était conditionné par la destitution du chef de l'Etat, ouvrant la voie à une présidentielle anticipée. On le voit, le même mot peut s'appliquer à deux choses n'ayant rien en commun. Le fait que nul parti n'ait encore réagi peut s'expliquer peut-être seulement par le fait que l'on est en plein été, et que les partis comme les Algériens dans leur ensemble ont pour le moment d'autres chats à fouetter. C'est à la rentrée qu'il faut se donner rendez-vous à cet égard, et se rendre compte en quelque sorte de visu que les partis ne feront rien pour aider à la construction du consensus tel que le comprennent les gouvernants. De leur point de vue, le seul fait que le pouvoir les invite au dialogue signifie qu'il est en difficulté. Mieux, cela est un aveu de sa part qu'il n'est pas, qu'il ne se sent pas en mesure de faire face seul aux difficultés qui viennent. La bonne nouvelle pour ces partis, c'est que ça a l'air d'aller encore plus mal qu'ils ne pensaient. Autrement, on ne les appellerait pas à l'aide. Car pour eux, les inviter à la concertation ou les appeler à l'aide, c'est kif-kif.

M. H.

ce propos, par faute de matériel existant ou défectueux, qu'il n'est pas rare que des quantités de sachets de sang conservés dans des banals frigos de cuisine expirent quotidiennement dans les différents services de bon nombre d'hôpitaux.

Lynda Naili

Au vu de son rôle important dans la prospérité de l'industrie nationale

# Bedda insiste pour former les travailleurs du complexe El Hadjar

■ «L'aspect formation pour assurer la relève, devenue indispensable pour le développement du complexe, en raison de la déperdition et les départs à la retraite», a affirmé le ministre de l'Industrie et des Mines.

Par Yacine Djadel

En vue d'un meilleur fonctionnement du complexe sidérurgique d'El Hadjar, situé à Annaba, le ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, a insisté, lors de sa récente visite de travail samedi sur la formation des travailleurs du site. Un volet, selon lui, qui est autant important qu'indispensable pour le maintien du bon fonctionnement du complexe. «L'aspect formation pour assurer la relève, devenue indispensable pour le développement du complexe, en raison de la déperdition et les départs à la retraite», a-t-il affirmé. En faisant des efforts sur ce plan, c'est aussi une garantie d'augmenter le taux de production ainsi que

## Ordre aux directeurs de wilaya de la jeunesse Assurer la gratuité de l'accès aux piscines

LES DIRECTEURS de wilaya ont été instruits par une disposition du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), afin d'assurer la gratuité de l'accès aux piscines lors de la période estivale, indique, lundi, un communiqué du MJS. «Cette disposition s'ajoute à celle concernant l'adaptation des horaires d'ouverture des établissements de jeunes et sportifs aux horaires adéquats et privilégiés par les jeunes», ajoute la même source.

Au chapitre animation, le premier responsable du secteur, El Hadi Ould Ali a donné également instruction aux directeurs de wilaya à l'effet d'«assurer une animation permanente et de diversifier et développer, dans l'ensemble des wilayas, le programme mobilité des jeunes dans le cadre des conventions d'échanges inter-wilayas, notamment en direction des villes côtières», souligne le communiqué du MJS. Concernant le programme en matière de prise en charge de 30 000 enfants des wilayas du Sud et des Hauts Plateaux aux centres de vacances et de loisirs sur le littoral, le ministère a fait rappeler que la deuxième session est ouverte depuis samedi, pour une durée de 15 jours, conformément au programme établi.

«Cette saison a été caractérisée par l'apport des fédérations nationales sportives qui, à travers l'animation sportive, ont initié les enfants à la pratique sportive», conclut le MJS.

Kamel L.

sa qualité en matière d'acier et de métal à l'avenir, a laissé entendre le premier responsable du secteur. Raison pour laquelle d'ailleurs, il a appelé à des recrutements sur la base de qualifications et compétences avec une priorité aux jeunes de la région dans le respect de la réglementation. En plus, afin que le site sidérurgie puisse connaître une gestion plus efficace lui permettant d'élever ses capacités de production, le ministre de l'Industrie a recommandé une vraie stratégie. A titre d'exemple, pour réaliser certains objectifs économiques tels que réduire la facture d'importation de l'acier et contribuer à la nouvelle dynamique que connaît le secteur, M. Bedda a instruit les responsables d'établir une feuille de route avec des actions ciblées et la soumettre pour approbation. Une mesure concernant beaucoup plus le domaine de l'industrie mécanique, par le fait d'être prometteur. Par ailleurs, s'étant enquis de la situation actuelle et générale du complexe, celui-ci n'a pas manqué d'évoquer le côté social avec les responsables du complexe. Après avoir reçu des explications sur le management, les modes d'approvisionnement en matières premières, les difficultés financières et techniques, ainsi que le climat social au sein de l'organisme, le ministre de l'Industrie et des Mines a mis l'accent sur l'intérêt majeur d'opter pour la voie



P.VID. R.

du dialogue pour régler toutes formes de problèmes. Pour ce faire, il a incité les différentes parties à travailler en étroite collaboration dans un cadre serein. Ce qui redonnera au complexe sa crédibilité d'autrefois et

retrouver ses niveaux de production au profit de l'industrie algérienne. M. Bedda a également insisté sur l'implication du partenaire social pour trouver les solutions adéquates. Sur ce point, il a réitéré la disponibilité

de son département ministériel à répondre efficacement à toutes les préoccupations des travailleurs et à combler les insuffisances constatées.

Y. D.

## Transport de marchandises/Exercice 2017

### Plus de 5 milliards de DA alloués au Fonds du Sud

Une enveloppe financière de 5,27 milliards DA a été allouée au Fonds de compensation des frais de transport dans le Sud du pays au titre de l'exercice 2017, apprend-on auprès du directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane.

Avec cette enveloppe globale, un montant de 3,635 milliards DA a été dégagé pour couvrir les besoins de 2017 dont une première tranche d'un montant de 1,635 milliard DA a été mobilisée pour couvrir les réalisations physiques et financières effectuées au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2017 (mandatement et mise en œuvre de la procédure en cours avec la DFMG), détaille-t-il.

En outre, un montant de deux milliards de DA a été dédié pour l'assainissement des dettes détenues par les opérateurs affiliés à ce fonds régional.

Par ailleurs, pour corriger les dysfonctionnements que connaît ce fonds, M. Aït Abderrahmane préconise la révision du dispositif réglementaire le régissant, l'assainissement des dettes cumulées dans le cadre du dispositif de ce compte spécial, la délimitation du périmètre d'approvisionnement, la révision de la liste des produits éligibles et du barème fixé actuellement à 3 DA la tonne kilométrique transportée pour l'inter-wilayas,

et à une fourchette entre 1,8 DA et 9 DA, selon l'état des itinéraires, pour la tonne kilométrique transportée en intra-wilaya.

Il propose également la suspension du dispositif pour les wilayas dont le nombre d'adhérents est faible, voire nul (Nâama, El-Bayadh, El-Oued, Ouargla et Ghardaïa), la relance des inspections des services, la mise en place d'un dispositif pour l'évaluation des besoins réels et la révision de la convention du Fonds avec les adhérents.

Pour rappel, plusieurs anomalies ont été constatées dans le fonctionnement de ce Fonds créé en 1996.

En matière d'approvisionnement, il a été constaté que les produits transportés portent essentiellement sur la farine, la semoule, le sucre, l'huile et les légumes secs alors que la liste est plus large.

En effet, les produits éligibles au remboursement des frais de transport par ce Fonds se composent aussi des laits destinés à la consommation humaine (adultes et infantiles), la farine infantile, le café, le thé, le concentré de tomate, les blés dur et tendre, la poudre de lait, la levure, le riz, les pâtes alimentaires, les aliments de bétail, le savon de ménage et en poudre, la pomme de terre, les articles et fournitures scolaires, la presse écrite, le gaz butane, les médicaments, les matériaux de construction (rond à béton,

bois et treillis soudé) et le gaz en vrac destiné à l'enfûtage.

L'autre constat relevé est que l'approvisionnement se fait parfois à partir de wilayas lointaines alors que des produits éligibles à ce dispositif sont disponibles dans des zones plus proches des régions concernées.

Sur le plan de la gestion financière des dossiers de remboursement, il a aussi été constaté des lourdeurs dans l'examen des dossiers par les services du ministère des Finances, ainsi que des lenteurs dans la procédure administrative relative au virement de la dotation financière.

Actuellement, dix wilayas sont concernées par ce dispositif: Adrar, Tamanrasset, Béchar, Illizi, Ouargla, El Oued, Ghardaïa, Nâama, El Bayadh et Tindouf.

En versant des compensations aux opérateurs activant dans l'approvisionnement de ces wilayas, le Fonds de compensation des frais de transport dans le Sud du pays vise à préserver le pouvoir d'achat des citoyens résidant dans les régions du Sud du pays pour les produits de première nécessité et de certains matériaux de construction de base, et à développer l'activité commerciale au niveau de ces régions.

Faten D.

Agriculteurs, pêcheurs et artisans

# Le bon de transaction commerciale en vigueur à compter du dernier trimestre

**n** Les agriculteurs, les pêcheurs et les artisans seront tenus de présenter le bon de transaction commerciale, tenant lieu de facture, à compter du dernier trimestre de 2017, a annoncé, à Alger, le ministre du Commerce, Ahmed Saci.

Par Salem K.

Lors d'une rencontre nationale sur le bon de transaction commerciale, M. Saci a précisé que ce document qui vise à mettre un terme à la spéculation et au phénomène des intermédiaires illégaux sera exigé à compter du dernier trimestre de 2017, une fois son modèle simplifié. Le bon de transaction commerciale est un document établi par l'agent économique lors de la vente. Il tient lieu de facture et doit comporter le prix, la quantité, le cachet et la signature de l'acheteur. Ce document imposé aux opérateurs intervenant dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'artisanat a pour but de garantir la transparence des transactions, connaître les quantités vendues et les prix pratiqués et maîtriser les circuits de commercialisation. Initialement prévue le 15 septembre 2017, l'entrée en vigueur de cette mesure sera finalement reportée jusqu'à la tenue, lors de la prochaine rentrée sociale, d'une autre rencontre réunissant toutes les parties concernées, en vue de parvenir à un consensus sur le nouveau modèle de document. Les opérateurs concernés seront



ainsi tenus de présenter le bon de transaction commerciale à compter du dernier trimestre de 2017. Le ministre a décidé de revoir le modèle de ce document après avoir constaté des réticences de la part des opérateurs concernés vis-à-vis de l'utilisation de ces bons de par leur caractère fiscal alors que ces opérateurs bénéficient, en réalité, d'une exonération fiscale. Le bon de transaction commerciale

doit être conçu de sorte à rassurer les opérateurs concernés, a affirmé le ministre, estimant que le modèle actuel comportait beaucoup trop de détails. Une fois le nouveau modèle établi, le bon de transaction commerciale entrera en vigueur progressivement. Il concernera dans un premier temps les personnes morales (entreprises) et les opérateurs économiques réalisant de grands chiffres d'affaires. Une

commission de suivi et d'évaluation sectorielle sera, également, créée comprenant le directeur de wilaya de Commerce et des représentants relevant d'autres directions de wilaya, notamment les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'artisanat, outre des représentants de la gendarmerie, de la police et des Douanes. Le bon de transaction commerciale a été imposé aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux artisans en vertu du décret exécutif 66-16 du 16 février 2016, qui devrait entrer en vigueur en mai 2016, cependant son application s'est heurtée à de multiples difficultés sur le terrain, ce qui a nécessité l'intensification de campagnes de sensibilisation en concertation avec les professionnels concernés pour assurer le succès à cette démarche qui tend à stabiliser les prix de produits sur le marché et mettre un terme au monopole et à la spéculation tout en garantissant le contrôle total de l'Etat sur les activités commerciales. Les opérations de sensibilisation visent à «inciter les opérateurs à se conformer volontairement aux nouvelles mesures dont les résultats serviront le cycle économique commençant par les producteurs, les distributeurs, les commerçants de détail et les

consommateurs», précise le ministre. Pour sa part, le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur d'Alger (Apoc), Mustapha Zebdi, a appelé à trouver des mécanismes de transparence capables d'assurer l'affichage du prix réel du produit, ce qui est de nature à empêcher tout malentendu entre le consommateur et le vendeur. Il a, en outre, souligné l'importance de tenir compte de la situation juridique des opérateurs non accrédités officiellement, bien qu'ils représentent un quota important des produits distribués sur le marché.

## Les agriculteurs se plaignent de la difficulté de commercialiser le surplus de production

Lors de son intervention, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (Unpa), Mohamed Alliou, a souligné que les agriculteurs subissaient cette saison de «grandes» pertes à cause des difficultés rencontrées en matière de commercialisation du surplus de leur production. Il a expliqué que les paysans «ont bel et bien accompli leur travail», ce qui s'est traduit par le grand volume de production enregistré dans différents champs. Cependant, le manque d'investissement en matière d'activité d'accompagnement à l'instar du stockage, de la réfrigération, de la distribution et du transfert, génère un surplus de marchandises, ce qui les oblige à les vendre à des prix inférieurs au coût de production. L'intervenant a exhorté les hommes d'affaires et les industriels à effectuer des activités de transformation à même de les inciter à poursuivre la production.

S. K./ APS

## Entreprises

### Le délai du dépôt des comptes sociaux fixé au 31 juillet

Le délai du dépôt des comptes sociaux de l'exercice 2016 par les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale a été fixé au lundi 31 juillet 2017, a indiqué le Centre national du registre de commerce (Cnrc) dans un communiqué. Le Cnrc rappelle que les sociétés concernées par cette procédure sont les Sociétés par action (SPA), les Entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (Eurl), les Sociétés à responsabilité limitée (Sarl), les Sociétés en

nom collectif (SNC) et les Sociétés en commandite simple (SCS). Le Centre du registre du commerce «a mobilisé les moyens nécessaires pour faciliter aux opérateurs économiques l'opération de dépôt qui se fait au niveau de ses antennes locales, implantées au niveau des 48 wilayas», note-t-il. A ce titre, les guichets de l'ensemble de ses antennes locales seront ouverts, exceptionnellement, au-delà des heures de travail règlementaires y compris durant les samedis 22 et 29 juillet

2017. Le Cnrc précise, par ailleurs, que les sociétés dépositaires des comptes sociaux seront épargnées des sanctions édictées par la législation en vigueur, notamment l'inscription au fichier national des fraudeurs. Pour rappel, le nombre global d'entreprises inscrites au registre du commerce s'élevait à 172 857 sociétés à la fin 2016 dont 16 202 nouvelles entités.

Safia T.

## Zone euro

### L'inflation poursuit sa baisse en juin à 1,3%

Le taux d'inflation dans la zone euro a poursuivi sa baisse en juin à 1,3%, alors que l'inflation sous-jacente qui exclut l'énergie et les produits alimentaires non transformés a progressé à 1,2%, a confirmé, hier, l'office statistique européen, Eurostat, dans sa seconde estimation. «Le taux d'inflation annuel de la zone euro s'est établi à 1,3% en juin 2017, contre 1,4% en mai et 1,9% en avril», a précisé Eurostat dans un communiqué. Un an auparavant, ce taux était de 0,1%. Le ralentissement de l'inflation annuelle en juin s'explique par la hausse,

moins importante qu'attendue, des prix de l'énergie qui n'ont augmenté que 1,9% en juin après une hausse de 4,5% en mai et 7,6% en avril. L'inflation dite de base, suivie de près par la Banque centrale européenne (BCE), a progressé à 1,2% en juin contre 1,0% en mai, encore loin de l'objectif d'environ 2% de l'institution de Frankfurt qui considère ce taux comme un signe de la bonne santé de l'économie de la zone. Le taux d'inflation annuel de l'UE s'est établi à 1,4% en juin, contre 1,6% en mai. Selon l'office statistique européen, les taux annuels les

plus faibles ont été observés en Irlande (-0,6%), au Danemark (0,4%) ainsi qu'en Roumanie (0,7%). En revanche, les taux annuels les plus élevés ont été enregistrés en Lituanie (3,5%), en Estonie et en Lettonie (3,1% chacun). Par rapport à mai 2017, l'inflation annuelle a baissé dans dix-huit Etats membres, est restée stable dans trois et a augmenté dans six autres. La BCE a décidé le 8 juin dernier de laisser inchangés ses taux directeurs à leur plus bas niveau historique depuis plus d'un an et de ne pas toucher non plus à son vaste programme de rachats de

dettes. La BCE a maintenu ainsi sa politique de soutien à l'économie et poursuit son vaste programme de rachats d'obligations publiques et privées au rythme de 60 milliards d'euros par mois. Une hausse des taux ne pourra intervenir que «bien après» la fin de ce programme lancé en 2015, avait-elle aussi confirmé à l'issue de la réunion du 8 juin. Fin juin, le président de la BCE, Mario Draghi, a assuré que son institution ne devrait ajuster sa politique monétaire que graduellement, la zone euro ayant toujours besoin d'un soutien monétaire «considérable» en dépit

d'une reprise de l'économie et de l'inflation plus soutenue. «L'inflation demeurerait freinée par des chocs sur les cours des matières premières et par l'atonie du marché de l'emploi, ce qui rend nécessaire le maintien du soutien monétaire de la BCE, qui ne se traduira que par une hausse graduelle des prix», avait-il expliqué lors du forum annuel de la BCE, à Sintra, au Portugal. L'Allemagne, première économie de la zone euro, affiche en juin un taux de 1,5%, meilleur que prévu par les analystes qui avaient anticipé un taux de 1,3%.

R. E.

Bouira

# Les habitants d'El-Adjiba réclament l'eau potable

■ Des dizaines de citoyens des villages de Bouakkache, Azro Ouroumi ainsi que d'El-Madarssa, relevant de la commune d'El-Adjiba (Est de Bouira) ont procédé dimanche à la fermeture du siège de la municipalité pour protester contre la pénurie d'eau potable qui sévit " depuis plusieurs mois ".

Par Lydia O.

Les protestataires, des jeunes pour la plupart, se sont regroupés depuis 08h00 devant le portail principal de la mairie avant de fermer l'entrée de l'Assemblée populaire communale (APC) en vue de réclamer la réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) ainsi que le raccordement de leurs localités au système des grands transferts du barrage de Tiledit. " C'est inadmissible de voir des localités lointaines et qui relèvent de la wilaya de M'Sila bénéficier de l'eau de notre barrage alors que nous devons être les premiers à en bénéficier ", s'est plaint un des jeunes protestataires à l'APS. Dans leur plateforme de revendications distribuée à la presse, les habitants des villages de Bouakkache, Azo Ouroumi et d'El-Madarssa appellent "pour la énième fois" les autorités municipales ainsi que ceux de la

Daira à prendre en charge leurs doléances liées notamment à l'eau potable. " Nous appelons les responsables de notre commune ainsi que de la wilaya depuis 2015 à réaliser ce projet d'eau potable, mais en vain. Il n'y a que des promesses et nous, nous souffrons toujours, pour quoi tout ça ? ", a protesté un citoyen en colère. D'autres points ont été également réclamés, à savoir notamment la finalisation du projet d'AEP ainsi que la réalisation d'une station de pompage afin de renforcer l'alimentation de cette région en eau potable. Les manifestants réclament, entre autres, la réfection du réseau d'AEP du village voisin d'Idahachen et le raccordement de la localité Azro Ouroumi. Le raccordement au réseau de gaz naturel de la partie restante des hameaux situés près de l'autoroute Est-ouest et le prolongement du réseau d'assainissement, dont les travaux ont été arrêtés au niveau de Bouakkache pour déversement



dans une conduite d'AEP, et au niveau du quartier des Habouchi, où il déverse aussi

dans un groupement d'habitations sont autant de revendications soulevées par les protesta-

taires. En réaction à cette action de protestation, le président de l'APC d'El-Adjiba, Baânoun Hamiche, a expliqué que les travaux de raccordement de ces villages aux grands transferts " connaissent des retards, mais le projet devra être livré dans un délai de deux mois et demi, ce qui permettra l'alimentation suffisante des habitants de Bouakkache et d'El-Madarssa en eau potable ". A propos de l'alimentation en gaz, le P/APC a précisé qu'un projet, dans ce sens, avait été programmé et une entreprise retenue, " mais celle-ci a arrêté le chantier en raison de non paiement de ses situations ". S'agissant du réseau d'assainissement, M. Baânoun a fait savoir que cette opération était inscrite dans le cadre d'un projet sectoriel de la direction des ressources en eau. " Les travaux sont également à l'arrêt depuis plusieurs mois à cause du manque d'argent ", a-t-il dit.

L. O./APS

Hatem D./agences

Logements AADL de Tizi-Ouzou

## Livraison d'un premier quota de plus de 1 000 unités, fin septembre

Un premier quota de 1 087 logements de la formule location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) inscrit sur le programme 2001/2002, sera livré fin septembre prochain, a-t-on appris, dimanche sur place lors d'une visite d'inspection du chantier par l'Assemblée populaire de wilaya (APW). L'entreprise turque Gurbag, réalisatrice de ces logements faisant partie d'un programme global de 2 000 unités en cours de réalisation sur le site de la ville nouvelle de Oued Fali, a toutefois conditionné la livraison de ce premier quota par la réalisation des travaux de voirie et réseaux divers (VRD) à l'intérieur et à l'extérieur de la cité. Le président d'APW Mohamed Msela qui a présidé sur le chantier, une séance de travail en présence des directions concernées, dont celles de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, des ressources en eau et de la société de distribution d'électricité et de gaz

du centre (SDC), a insisté pour la livraison de ces logements avec les VRD achevés afin d'offrir aux bénéficiaires toutes les commodités nécessaires. Cette préoccupation concernant les VRD notamment les aménagements d'énergie (gaz et électricité) et l'évacuation des eaux usées sont prises en charge, même si pour l'assainissement, une solution provisoire qui consiste en la mise en place d'un système de prétraitement a été arrêtée en attendant le raccordement de cette cité AADL à la future station d'épuration de Boukhalfa dont le projet a été inscrit, a-t-on indiqué lors de cette séance de travail. Les 913 logements restants sur ce programme de 2000 logements seront livrés en mars 2018, a affirmé le représentant de la même entreprise turque qui a également annoncé le démarrage des travaux de réalisation d'un autre programme de 1 000 logements AADL retenu sur le même site de Oued Fali au début 2018, pour une livraison à la fin de la

même année (2018). Lors de cette visite de travail, le président d'APW a saisi l'occasion pour poser auprès du directeur local du logement et de l'AADL, le problème des souscripteurs au programme AADL dont les projets ne sont pas encore lancés faute de site pour les recevoir. Selon les informations communiquées lors de cette réunion par les deux responsables, des prospections de terrains ont été lancées par la wilaya notamment à Aghrifs et Draa El Mizan afin de pouvoir implanter ces nouveaux logements, a-t-on expliqué. M. Msela a indiqué à la presse que la Commission Urbanisme et habitat de l'APW a été chargée de suivre de près l'avancement de ce projet ainsi que des autres programmes de logement implantés sur le site de la ville nouvelle de Oued Fali, afin d'intervenir pour la levées des éventuelles contraintes qui retarderaient leurs livraisons dans les délais.

Tissemsilt

## Démarches pour faire du barrage de Koudia Rosfa une destination touristique

Des démarches de promotion et valorisation du barrage de Koudia Rosfa, relevant de la commune de Béni Chaïb, sont entreprises actuellement pour faire de cet ouvrage hydraulique un attrait touristique dans la wilaya de Tissemsilt. Dans ce cadre, la direction locale du tourisme et de l'artisanat œuvre à créer un espace touristique à proximité de ce barrage qui permettra de drainer les visiteurs de l'intérieur et hors la wilaya, signale-t-on. Il est prévu

la création durant le quinquennat (2015-019) plusieurs infrastructures dont une aire de repos pour les familles, des espaces de jeux pour enfants, une zone de pêche, un stade sportif de proximité, outre un café-téria, un restaurant et des espaces de commercialisation de produits d'artisanat. La même direction a proposé la réalisation d'une piste pour l'écotourisme dans la zone humide du barrage de Koudia Rosfa qui permet d'organiser

des randonnées et des sorties pédagogiques et scientifiques vers la même zone au profit des élèves, des étudiants et chercheurs universitaires. Pour sa part, la station locale de la pêche et des ressources halieutiques a programmé avant la fin de l'année en cours une opération d'ensemencement de variétés de poissons au niveau du barrage. L'objectif étant d'encourager la pêche de plaisir chez les jeunes, a précisé le chef de la station Ahmed

Zehhaf. La conservation des forêts a concrétisé plusieurs projets à proximité de cet ouvrage permettant sa promotion et sa valorisation dans le domaine du tourisme et de l'environnement. Une surface de 500 ha a été plantée de diverses espèces d'arbres forestiers, d'une piste sur une distance de 3,5 km a été ouverte et des lâchers de canards au col vert ont été effectués à deux reprises. Ce barrage, situé au centre d'une zone montagneu-

se dense recèle des variétés différentes de plants et d'arbres à l'instar du pin d'Alep, le chêne-liège, l'eucalyptus outre des variétés d'oiseaux migrateurs dont le canard à col vert, la poule de mer et le flamant rose. De nombreuses familles et amateurs de la nature trouvent en cet espace une destination privilégiée de repos, de détente et de villégiature notamment durant la période de vacances scolaires et des week-ends.

R. R.



## Libye

# Mise en garde contre la présence de groupes terroristes armés

■ Le président du Conseil présidentiel du Gouvernement libyen d'union nationale, Fayez Al Sarraj, a appelé ceux qui s'«immiscent négativement» dans les affaires internes de la Libye, à «lever la main de la Libye», mettant en garde contre l'existence de groupes armés sous plusieurs formes et appellations avant de porter la responsabilité des événements qui surviennent dans le pays aux parties politiques libyennes.

Par Halim O.

«**N**ous avons traité de manière équilibrée avec beaucoup de pays. Nous ne sommes pas otages de l'étranger», a affirmé M. Al Sarraj dans une allocution adressée au peuple libyen. «Nous disons aux parties qui s'immiscent négativement dans nos affaires : levez vos mains de la Libye. Nous avons précisé que la demande d'aide pour la reconstruction du pays et la lutte contre le terrorisme n'est pas une demande d'ingérence ni une violation de la souveraineté. Lorsque nous nous unissons et respectons notre peuple et sa dignité, et œuvrons au développement de notre pays, le monde nous respectera et la souveraineté se réalisera», a précisé le président du Conseil présidentiel libyen. M. Al Sarraj a estimé que la question sécuritaire figurait parmi les dossiers les plus épineux dans ce contexte marqué par une «présence de groupes armés sous diverses formes et appellations outre le danger que constitue la prolifération des armes». Le responsable a exprimé sa conviction quant à la «capacité des Libyens à faire sortir le pays de la crise sans pertes humaines ni atteinte aux biens du peuple». Le responsable a salué les efforts des corps libyens de sécurité et leur capacité à faire face à l'anarchie, mettant en exergue leur souci de préserver la sécurité des citoyens. «Nous saisissons cette occasion pour nous remémorer nos héros qui ont sacrifié leurs vies pour l'éradication du terrorisme, en dépit du blocus imposé et du manque de moyens, et pour la stabilité du pays», a-t-il rappelé. Le président du Conseil présidentiel libyen a



porté la responsabilité des événements qui surviennent dans le pays aux parties politiques, soulignant : «La crise s'est aggravée, car notre attention étant focalisée sur les désaccords entre les enfants de ce peuple, la course pour le pouvoir éphémère et les tentatives visant à monopoliser des ressources de l'Etat». Il a dans ce sens appelé les Libyens à «unifier les rangs et à faire des concessions, bien que difficiles, pour faire parvenir le pays à bon port».

## Al Sarraj appelle à des élections présidentielles et parlementaires en 2018

Par ailleurs, M. Al Sarraj a proposé une feuille de route pour la prochaine étape visant à faire sortir la Libye de la crise conformément à l'accord politique et

comprenant l'organisation d'élections présidentielles et législatives en mars 2018. La feuille de route comprend un appel à l'organisation d'élections présidentielle et parlementaires en mars 2018 pour élire un chef d'Etat et un nouveau parlement pour un mandat de trois ans maximum. Il a également proposé la poursuite de l'application de l'accord politique et le maintien du gouvernement d'union nationale en attendant la nomination par le chef d'Etat élu d'un nouveau chef du gouvernement et l'approbation de son gouvernement par le parlement. Selon la feuille de route, le Haut commissariat des élections en collaboration avec l'ONU, la Ligue arabe, l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE) est chargé de préparer, de superviser et de surveiller les élections présidentielles et parlementaires.

Sous la supervision et la gestion de l'ONU, le Parlement et le Conseil d'Etat formeront des commissions de dialogue pour débattre avec les institutions de la société civile de l'élaboration du projet de code électoral et la proposition de révision constitutionnelle pour fixer les prérogatives du chef d'Etat. Le feuille de route porte sur le cessez-le feu et l'arrêt des hostilités à travers tout le pays à l'exception de la lutte antiterroriste stipulée dans l'accord politique libyen et les chartes internationales. Le parlement et le Conseil d'Etat formeront des commissions mixtes pour entamer l'annexion des institutions de l'Etat souverains divisées. Le Gouvernement d'union nationale veillera à garantir tous les besoins nécessaires aux citoyens dans toutes les régions, selon la feuille de route qui indique que la Banque centrale

de Libye s'engage à accélérer la mise en application de politiques monétaires pour régler le problème de liquidité et réguler le prix de change du dinar libyen. La feuille de route prévoit la création d'un Conseil supérieur de la Réconciliation nationale fort de 100 membres, composé de notables et sages des tribus des villes libyennes et des institutions de la société civile, la femme et la jeunesse, choisis parmi tous les courants politiques et intellectuels sans exclusive. Parmi les missions du Conseil, la préparation de la tenue d'un congrès libyen sur la réconciliation nationale, la réalisation de l'amnistie générale et la création de commissions de réconciliation entre les villes, en veillant à réunir les conditions idoines pour engager un dialogue social à même de faire aboutir les élections législatives, présidentielles et l'échéance constitutionnelle.

## Appel à la mobilisation du peuple

Dans ce cadre, M. Al Sarraj a affirmé que les Libyens avaient les mêmes droits et obligations quelles que soient leur appartenance politique ou orientations intellectuelles, ajoutant que «le Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale n'est pas partie au conflit» et apporte son appui à aucune partie au détriment d'une autre. L'initiative «émane d'une proposition visant à parachever l'accord politique et le processus consensuel, et non à le substituer», a-t-il poursuivi. Il a appelé au retour des réfugiés et émigrés et à l'unification des rangs dans le cadre d'une véritable union nationale, insistant sur l'impératif de respecter le principe de séparation des pouvoirs et d'alternance pacifique au pouvoir, relancer les mécanismes de la justice transitionnelle, réparer les dommages et de réaliser l'amnistie générale et partant une réconciliation nationale inclusive. M. Al Sarraj a souligné l'importance de préserver les ressources nationales et les institutions économiques et financières de l'Etat, en assurant «une distribution équitable des ressources entre Libyens». Le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale a exhorté le peuple libyen à participer positivement pour faire aboutir cette échéance nationale et à mettre fin à la division et à réaliser la réconciliation et le processus de reconstruction.

H. O./APS

R. M.

## Sahara occidental

# Le Parlement cubain approuve l'installation d'une commission d'amitié

Le Parlement cubain a approuvé à l'unanimité l'installation d'une commission parlementaire cubaine de défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à l'indépendance et pour le renforcement des relations entre les peuples sahraoui et cubain. Lors d'une rencontre samedi avec le membre du secrétariat national du front Polisario, président du Conseil national sahraoui, Khatri Addouh à la Havane, le président du parlement cubain, Esteban Lazo Hernandez a exprimé «l'admiration du peuple cubain à la lutte et à la résistance du peuple sahraoui» et affirmé les positions fermes de Cuba à l'égard de la question sahraouie. L'installation de la commission parlementaire cubaine d'amitié avec l'Etat sahraoui

en cette conjoncture se veut une confirmation de ces positions, a-t-il ajouté. Pour sa part, M. Khatri Addouh a réaffirmé les relations historiques unissant les peuples sahraoui et cubain et salué le soutien de Cuba dans les domaines sociaux, notamment la santé et l'enseignement. Ont pris part à la réunion du côté cubain, la vice-présidente de l'Assemblée nationale cubaine, Ana Maria Machado et la secrétaire du parlement cubain, Miriam Zamora, la chargée des relations extérieures au parlement cubain, Yolanda Ferreira, et le président de la commission parlementaire cubaine d'amitié avec le peuple sahraoui, ainsi que des représentants du ministère des Affaires étrangères et du parti communiste cubain.

Le président du Conseil national sahraoui était accompagné par le ministre de la Culture, Khadija Hamdi et l'ambassadeur du Sahara Occidental à Cuba, Ma el Ainin et le conseiller à l'ambassade, Mohamed Ali Salem et Abderrahmane Mohamed Sidi Amine, de la ligue des étudiants sahraouis à Cuba. Le vice-ministre cubain des Affaires étrangères, Marcelino Medina Gonzalez avait effectué en mai dernier une visite à la République arabe sahraouie démocratique (RASD) au cours de laquelle il a examiné avec les responsables sahraouis les moyens de renforcer les relations bilatérales et les perspectives de promotion de la coopération.



## Corées

## Séoul propose au Nord de relancer le dialogue

■ La Corée du Sud a proposé hier des discussions avec le Nord afin de faire retomber les tensions sur la péninsule après le tir réussi d'un missile intercontinental par Pyongyang.

Par Rosa F.

Cette offre de dialogue est la première depuis l'arrivée au pouvoir en mai du président Moon Jae-In, perçu comme plus ouvert à la négociation que son prédécesseur.

La Croix-Rouge a également proposé de son côté une rencontre pour tenter de relancer les réunions entre les familles coréennes séparées depuis la Guerre (1950-1953).

Le ministère sud-coréen de la Défense a proposé une entrevue vendredi à Panmunjom, le «village de la trêve», à la frontière entre les deux Corées. La Croix-Rouge a proposé que la rencontre sur les réunions de familles se tiennent au même endroit le 1er août.

La rencontre proposée par le ministère serait la première réunion intercoréenne officielle depuis décembre 2015. La précédente présidente Park Geun-Hye avait refusé de reprendre langue tant que Pyongyang ne prenait pas de mesure concrète en vue de la dénucléarisation.

«Nous faisons la proposition d'une réunion visant à mettre un terme aux activités hostiles qui

font monter la tension militaire le long de la frontière terrestre», a déclaré dans un communiqué le ministère sud-coréen de la Défense.

De son côté, la Croix-Rouge a espéré une «réponse positive» du Nord afin d'organiser en octobre une série de réunions de familles qui serait la première en deux ans.

Des millions de personnes ont été séparées pendant la Guerre de Corée qui a entraîné la partition de la péninsule.

La majorité sont mortes sans avoir eu la possibilité de se revoir. Le conflit s'est conclu par un armistice plutôt que par un traité de paix et les deux Corées sont toujours techniquement en guerre, si bien que les communications transfrontalières, lettres ou appels téléphoniques, sont interdites.

Les réunions des familles avaient véritablement commencé après un sommet historique Nord/Sud en 2000. A l'origine, il y avait une rencontre par an mais les tensions qui surgissent régulièrement dans la péninsule avaient eu raison de ce rythme. Plusieurs réunions ont été annulées par la Corée du Nord à la dernière minute.



PH. > D. R.

«La Corée du Nord doit répondre à nos propositions sincères si elle vise réellement la paix sur la péninsule coréenne», a déclaré aux journalistes Cho Myoung-Gyon, ministre sud-coréen de l'Unification.

Il a précisé que Séoul ne «visait pas l'effondrement du Nord ou l'unification à travers d'une absorption du Nord», et exhorté Pyongyang à rétablir les canaux de communication inter-coréens.

M. Moon a été élu en promettant de tendre la main au Nord. Mais cette stratégie a pour l'instant été douchée par l'accélération des programmes nucléaire et balistique de Pyongyang.

La Corée du Nord, qui a réali-

sé cinq essais nucléaires depuis 2006, dont deux depuis le début 2016, a réussi le 4 juillet son premier tir de missile intercontinental.

Cet essai, qui rapproche Pyongyang de son objectif qui est d'être en mesure de menacer le territoire américain du feu nucléaire, a entraîné de vives condamnations à travers le monde et de nouveaux efforts de la Maison blanche pour durcir les sanctions internationales.

Le ministère chinois des Affaires étrangères a salué hier l'initiative sud-coréenne, espérant que «les deux parties avancent dans une direction positive pour (...) sortir de l'impasse et relancer le dialogue et les négocia-

tions».

Les réunions proposées pourraient, si elles ont lieu, constituer «une occasion rare de faire retomber les tensions qui augmentent depuis 10 ans», a estimé Cheong Seong-Chang, de l'Institut Sejong, un think tank.

«Elles permettraient au moins d'aider à évacuer un peu de pression de la crise actuelle, même si le Nord maintenait qu'il n'entend pas renoncer à ses programmes militaires», a-t-il dit.

Les deux parties pourraient lors de ces rencontres négocier notamment dans un premier temps la fin des opérations de propagande menées de part et d'autre de la frontière, a-t-il estimé.

R. F.

## Venezuela

## L'opposition regonflée avec le vote consultatif contre Maduro

L'opposition vénézuélienne sort regonflée d'un vote massif de plus de 7 millions de personnes à la consultation symbolique contre le président socialiste Nicolas Maduro, après plus de trois mois de manifestations violentes dans ce pays englué dans la crise.

Forte de ce succès, la coalition à l'origine du scrutin, la Table de l'Unité démocratique (MUD), compte désormais freiner le projet de Constituant lancé par le président, et provoquer des élections anticipées avant la fin du mandat de M. Maduro en décembre 2018.

La Constituant, dont les 545 membres doivent être élus le 30 juillet, vise officiellement à apporter paix et stabilité économique au pays. Mais l'opposition pense qu'elle servira à contourner l'Assemblée nationale, où elle détient la majorité depuis 2016 après 17 ans de domination chaviste – du nom du président décédé Hugo Chavez, dont Nicolas Maduro est l'héritier –.

«Le Venezuela l'a clairement dit : nous ne voulons pas d'une Constituant frauduleuse et imposée. Nous ne voulons pas devenir Cuba», a déclaré dimanche soir le chef de l'Assemblée, Julio Borges, faisant allusion au régime de l'île communiste. Plus de 7,1 millions

de Vénézuéliens sur 19 millions d'électeurs potentiels ont participé à la consultation populaire, organisée sans l'aval des autorités et légalement non-contraignante, selon 95% des bulletins dépouillés. Selon M. Borges, une fois les 5% restant dépouillés, la participation pourrait s'élever à 7,5 millions de voix, ce qui serait mathématiquement suffisant pour révoquer le mandat de M. Maduro si un référendum avait lieu. Selon ces résultats, 98,3% des votants ont répondu par l'affirmative aux trois questions posées : rejet de la Constituant, obligation pour les Forces armées de respecter la constitution actuelle, et soutien à des élections en vue d'un gouvernement d'«unité nationale».

Une femme de 61 ans a été tuée et trois personnes blessées lors du scrutin par des hommes en moto qui ont visé des électeurs qui faisaient la queue devant un bureau à vote à Caracas. L'opposition avait tenté d'organiser un référendum révoicatoire en 2016 mais le processus avait été bloqué par les autorités électorales.

Lors des dernières législatives de fin 2015, l'opposition avait rassemblé 7,7 millions de voix. «On perçoit une demande de changement politique persistant dans le temps», a dit à l'AFP

le politologue John Magdaleno.

«L'opposition doit avoir une feuille de route, après avoir suscité tant d'espoir. Sinon, sa légitimité peut en prendre un coup, le peuple attend des actions fermes», a commenté pour sa part Felix Seijas, directeur de l'institut de sondages Delphos.

Du côté du gouvernement, la consultation est considérée «illégitime». Sollicitant une «opportunité» pour son projet, Nicolas Maduro a demandé dimanche à ses opposants de «ne pas perdre la tête» avec les résultats de la consultation et de «venir s'asseoir pour discuter».

Pour éviter que l'opposition occupe tout le terrain dimanche, le gouvernement avait invité les citoyens à venir s'informer sur le scrutin du 30 juillet et tester les machines qui serviraient au vote.

Le président peut compter sur le soutien des autorités électorales, judiciaires (sauf la procureur générale, menacée de destitution) et de l'armée.

Le défi de l'opposition est désormais de se servir des résultats pour «fracturer l'adversaire, ce qui pourrait faire pression en faveur d'une négociation qui déboucherait sur une opportunité pacifique de changements», a estimé Luis Vicente Leon, président de l'institut de sondages Datanalisis.



## Points chauds

## Crédibilité

Par Fouzia Mahmoudi

Après sa fulgurante implosion à l'issue des élections législatives, le Parti socialiste français essaie tant bien que mal de se reconstruire et de retrouver une cohérence et surtout une place sur la scène politique. La direction collégiale provisoire du PS, désignée il y a une dizaine de jours, se réunit ainsi pour la première fois cette semaine, à huis clos. Cette équipe va succéder à Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire depuis 2014, qui a annoncé sa démission au soir du deuxième tour des catastrophiques législatives. Un scrutin au cours duquel seulement 31 élus socialistes ont été désignés pour aller sur les bancs de l'Assemblée Nationale. Cette direction devra s'atteler à établir une «feuille de route de la rénovation» qu'elle devrait présenter à la fin août, avant de la soumettre au vote des militants. Le tout, avant l'organisation d'un congrès prévu pour le début de l'année 2018. Fin juin, le parti s'est officiellement placé dans l'opposition à l'exécutif. Mais le 4 juillet, seuls cinq députés socialistes ont voté contre la confiance au gouvernement, quand la majorité du groupe (23 élus) s'est abstenue. Trois parlementaires ont voté pour. La ligne reste donc à définir pour le Parti socialiste, qui devra décider quelle place il occupe entre La République en marche et La France insoumise. La composition de la direction collégiale est, à ce titre, significative. L'équipe, annoncée comme «resserrée», doit finalement comporter, à terme, 29 membres. Parmi eux : d'anciens ministres (Matthias Fekl, Laurence Rossignol, Carole Delga), un proche de Benoît Hamon (le député Régis Juanico), une proche de François Hollande (Frédérique Espagnac, élue au Sénat), un représentant de l'aile gauche (Emmanuel Maurel, député européen). «On va partir de la situation telle qu'elle est aujourd'hui, on va essayer de faire la synthèse de tout ça. Il y a un mot-clé dans la famille socialiste : c'est le mot synthèse», a déclaré Julien Dray, porte-parole de la direction collégiale, sur France Inter. «Je ne peux pas vous dire que ça va marcher», a-t-il admis, se disant lui-même «curieux de voir comment les choses vont se passer dans les jours à venir». Mais l'importante sera de retrouver une crédibilité auprès des électeurs français comme de leurs collègues des autres partis, pour pouvoir avoir un minimum d'influence, sans quoi l'existence du «nouveau» PS sera inefficace et donc bien inutile.

F. M.





Festival national du théâtre amateur (FNTA) de Mostaganem

# Une convention de partenariat signée avec l'Egypte

■ Une convention de partenariat a été signée dimanche à Mostaganem entre le Festival national du théâtre amateur (FNTA) et celui du théâtre arabe du Caire et ce, en marge de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire du lancement du FNTA.

Par Abia Selles

Le commissaire du Festival, Nouari Mohamed, et le directeur du festival du théâtre arabe du Caire (Egypte), Amrou Douara, ont présidé la cérémonie de signature de cette convention en présence des membres des deux festivals, de comédiens et d'artistes qui prennent part au festival de Mostaganem, ouvert jeudi dernier. Cette convention vise à renforcer le travail des deux parties en faveur du développement de la société dans divers domaines par le biais de la pratique artistique et en contribuant à l'ancrage d'une culture théâtrale puisant des différentes expériences menées dans le 4<sup>e</sup> art pour gagner un nouveau public.

Cette convention comportant huit articles permettra aux deux parties de travailler pour la promotion de la culture théâtrale, la diffusion et le soutien des valeurs de la création artistique par le biais d'ateliers et de sessions de formation, l'organisation de conférences, de festivals

dans les domaines du théâtre et du montage d'une œuvre commune avec la participation artistique de chacune des deux parties.

Cette convention permet aux deux institutions de bénéficier de leurs expériences respectives, de présenter des expériences théâtrales communes et de participer aux deux festivals de Mostaganem et du Caire.

Le Commissaire du FNTA, Nouari Mohamed, a estimé que cette convention représente un premier pas de l'ouverture du festival de Mostaganem sur le monde extérieur, après un demi-siècle d'existence. Il a ajouté que cette convention permettra, à l'avenir, de produire une œuvre théâtrale entre les deux parties et de contribuer à la formation des jeunes troupes du théâtre amateur des deux pays.

Le commissaire du FNTA a annoncé la prochaine signature d'une convention similaire avec le Festival international du théâtre juvénile de Charam Cheikh (Egypte) et d'autres accords sont en perspective avec des festivals de Tunisie, du



Maroc, de Palestine et de Dubaï, entre autres. Le directeur du Festival arabe du Caire et fondateur de l'association égyptienne des amateurs du théâtre, Amrou

Douara, a souligné, de son côté, que les grandes lignes de cette convention ont été mises en place, en attendant la finalisation des projets à initier

ensemble. Il a rappelé que cette convention permettra de produire une œuvre commune et d'échanger les expériences.

A. S.

La série culte «Doctor Who»

## Le nouveau personnage est une femme

L'actrice anglaise Jodie Whittaker va être la première femme à interpréter le personnage principal de «Doctor Who», la série culte de science-fiction de la BBC, a annoncé dimanche la chaîne de télévision britannique.

L'actrice de 35 ans, remarquée dans la série policière «Broadchurch», fera ses premiers pas dans la série pour l'épisode spécial de Noël 2017, a précisé la BBC qui a diffusé dimanche une brève bande-annonce, juste après la finale du

tournoi de tennis de Wimbledon. «C'est une sensation incroyable d'endosser ce rôle», a déclaré Jodie Whittaker peu après l'annonce. «Cela me paraît énorme, en tant que féministe, que femme, que comédienne, qu'être humain, en tant qu'individu

qui veut continuellement se pousser et relever des défis», a-t-elle ajouté.

Créée en 1963, «Doctor Who» a obtenu le record de longévité dans la catégorie des séries de SF, selon le livre Guinness des records du monde. Jodie

Whittaker a précisé que les téléspectateurs ne devaient pas «être effrayés par son genre». «Les fans ont déjà vu de nombreux changements, et celui-ci en est seulement un nouveau, différent, mais pas effrayant», a-t-elle dit.

«Doctor Who» relate les aventures de son personnage principal, un extraterrestre de la race des Seigneurs du Temps (Time Lords), appelé Le Docteur qui se déplace à bord d'une machine pouvant voyager dans l'espace et dans le temps et ayant l'apparence d'une cabine téléphonique de police bleue.

R. I.

Après avoir lutté des mois contre la maladie

## Le chanteur Mohand Azerzour tire sa révérence

Le chanteur d'expression kabyle, Mohand Azerzour, est décédé dimanche en milieu de journée à l'hôpital de Sidi-Aich (Béjaïa) à l'âge de 73 ans, après avoir lutté des mois contre la maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.

Auteur, compositeur, interprète, Cheikh Mohand, comme aimait à l'appeler ses fans est arrivé tardivement à la chanson, mais a réussi rapidement à s'imposer comme un des artistes les plus doués de sa génération,

notamment à Seddouk, sa ville natale, et dans toute la vallée de la Soummam, où il a particulièrement brillé.

Amateur de poésie et de textes finement ciselés, et férus de la musique populaire traditionnelle kabyle, labels de sa quête d'authenticité, il n'a cessé d'enchaîner les succès. En 1989, il déboula avec «Tamaaytul» (la belle affaire), une complainte d'amour sur fond d'histoire, qui fait un tabac dans toutes les chaumières. Puis il réédita le

coup avec «Ddu-Ddu» (avance) et «Ulach Snat» avant de finir avec «Zirururu», un insecte annonciateur du printemps, qui le place désormais en haut de l'affiche. Pourtant, la chanson professionnelle, il ne l'a exercée que comme violon d'ingres. Et c'est peut-être là que se situe son autre mérite. Azerzour en effet a été éducateur toute sa vie, du moins jusqu'à sa retraite. Il a été enseignant de français puis de musique formant des cohortes d'élèves et forgeant,

notamment en musique des dizaines de talents. Il a été le fondateur d'une chorale dans le village au sein de laquelle sa fille Louisa lui donnait la réplique.

L'annonce de son décès, a jeté l'émoi dans toute la vallée de la Soummam où, en plus de sa notoriété de musicien, il était apprécié pour son engagement pour la culture berbère, sa générosité vers les démunis et surtout son humilité.

F. H.

Littérature française

## La romancière Anne Golon n'est plus

La romancière française Anne Golon, auteur de la série «Angélique», est morte vendredi à l'âge de 95 ans à Versailles (banlieue ouest de Paris), a annoncé sa fille, Nadine Goloubinoff.

Née le 17 décembre 1921, Anne Golon est décédée des suites d'une péritonite, a précisé

sa fille. Elle était jusque-là encore assez active : elle a participé à une séance de dédicace en avril et donné sa dernière interview en mai, indique Nadine Goloubinoff.

La romancière avait créé le personnage d'«Angélique, marquise des Anges» avec son mari Serge, décédé en 1972. Treize

épisodes furent publiés, de 1957 à 1985.

Cinq «Angélique» furent aussi tournées au cinéma entre 1964 et 1968 par Bernard Borderie. Le rôle d'Angélique était tenu par Michèle Mercier et celui du comte Joffrey de Peyrac par Robert Hossein. Le dernier «Angélique» au cinéma, avec

Gérard Larvin, est sorti en 2013.

Anne Golon considérait cependant que le cinéma – et certaines traductions – avaient dénaturé et rendu «niais» le personnage d'Angélique qui, selon elle, est une battante éprise de liberté. En 2009, elle a publié une version définitive de la saga.

R. C.

### Rendez-vous culturels

- Institut français d'Alger (Alger-Centre).**  
Jusqu'au 27 juillet : Exposition de photographies «Entre ciel et mer» de Noël Fantoni.
- Galerie d'art Mohamed-Racim**  
Jusqu'au 22 juillet : Exposition de l'artiste peintre Othmane Mersali.
- Théâtre de plein air de Sidi Fredj - Casif -**  
19 juillet : Soirée musicale avec Cheb Zizou, Noureddine Alene, Djazouli, Sid Ali Chala Bala.
- 20 juillet :**  
Wissî Ziâne, Bilal Milano, Kader Barigou et Kader 44 animent une soirée musicale.



## Transfert Une deuxième offre de 30 M d'euros de l'AS Rome pour recruter Mahrez

L'AS ROME, vice-champion d'Italie, aurait revu à la hausse son offre pour engager l'international algérien, Riyad Mahrez, en proposant 30 millions d'euros à son club anglais Leicester City, selon France Football.

Les Foxes avaient déjà repoussé une première offre de 22 millions d'euros, avait évoqué récemment la presse italienne.

Mahrez, sous contrat avec Leicester jusqu'en 2021, avait

déclaré en fin de saison passée qu'il souhaiterait changer d'air dès le nouvel exercice, lui qui avait rejoint Leicester en janvier 2014, alors que ce club évoluait en Championship.

Le nom du joueur de 26 ans, champion d'Angleterre avec Leicester lors de la saison 2015-2016, a été associé notamment à Arsenal depuis le début du mercato estival.

L. O.

## Tennis - Coupe Davis 2017 L'Algérie versée dans la poule B

L'ÉQUIPE nationale seniors messieurs de tennis a hérité de la poule «B» en Coupe Davis 2017 (groupe 3, zone Afrique), prévue du 17 au 23 juillet, à l'issue du tirage au sort effectué au Caire (Egypte), a indiqué la Fédération algérienne de tennis (FAT) sur son site web.

Outre l'Algérie, la poule B est composée du Bénin, Kenya, Botswana et Libye, alors que la poule A regroupe quatorze nations : Zimbabwe, Egypte, Nigeria et Rwanda. «C'est un groupe très abordable et nous pourrions finir leader ou second de la poule pour pouvoir jouer les play-off. Le fait d'avoir évité des nations comme l'Egypte et le Nigeria dans cette étape est une bonne chose. Mais il ne faut pas sous-estimer nos adversaires parce que rien n'est encore joué», a indiqué Mohamed Bessaad, président de la FAT.

Les Algériens entameront la compétition aujourd'hui face au Kenya avant d'enchaîner contre le Botswana (demain), la Libye (jeudi) et le

Bénin (vendredi).

«Les jeunes aborderont la compétition mardi, ils auront ainsi plus de temps pour récupérer et voir à l'œuvre leurs adversaires. Ils doivent bien gérer tous les matchs en essayant de remporter le maximum de points pour jouer les play-off», a ajouté le patron de l'instance fédérale.

L'Algérie, qui figure dans le groupe 3, est représentée par Mohamed Nazim Makhoulouf, Youcef Ghezal, Hichem Yasri et Mohamed Hassen. Ils sont conduits par Hadj Ali Boualem, 1<sup>er</sup> vice-président de la FAT et encadrés par Sebti Bounaïf, le capitaine d'équipe.

Les deux pays vainqueurs lors des play-off accéderont directement au groupe 3, zone Europe-Afrique en 2018.

Lors de l'édition 2016, les Algériens avaient terminé leur parcours à la 7<sup>e</sup> place après avoir battu le Cameroun (2-0) en match de classement.

La Coupe Davis est considérée comme l'équivalent de la Fed Cup chez les dames.

L. M.

## Tennis / Iris Ladies Trophy (Belgique) qualifications Ibbou qualifiée au troisième et dernier tour

LA JOUEUSE algérienne de tennis Inès Ibbou a composé son ticket pour le troisième et dernier tour du tableau des qualifications du tournoi Iris Ladies Trophy, qui se déroule sur les courts en terre battue du Tennis Club Charles-Quint de Bruxelles (Belgique), du 15 au 23 juillet.

Ibbou, tête de série numéro 10, s'est imposée face à la Philippine Marian-Jade Capadocia sur le score 6-1 6-3.

Lors du troisième tour prévu lundi après-midi, l'Algérienne va défier la Française Kelia le Bihan tête de série numéro 7. En cas de victoire, Ibbou sera versée directement au tableau final de cette échéance.

Cette compétition, destinée uniquement aux

dames, est dotée d'un prize-money de 15 000 dollars.

D. F.

L'ancien international algérien Rabah Madjer, à l'instar de plusieurs stars du football africain, participera aux travaux du Symposium sur le football africain, prévus aujourd'hui et demain à Rabat, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) hier.

Ce symposium, qui ambitionne de «transformer» le football africain selon le nouveau patron de la CAF, Ahmad Ahmad, verra la participation de l'ancien entraîneur du CR Belouizdad, Badou Zaki, de Joseph-Antoine Bell, Ahmed Faras, Jay-Jay Okocha, Anthony Baffoe, Mohammed Timoumi, Hossam Hassan, Patrick Mboma, Gérémi Njitap, mais aussi de dirigeants de club comme Roger Ouegnin, le

## Handball - Championnat du monde 2017 (U-21)

# L'Algérie veut réussir son entrée en lice

■ La sélection algérienne masculine de handball des moins de 21 ans (U-21) tentera de réussir son entrée en lice dans le 21<sup>e</sup> Championnat du monde de la catégorie en affrontant aujourd'hui son homologue marocaine à la salle Harcha-Hacène (Alger, 20h00) dans le cadre de la 1<sup>re</sup> journée (Gr. D) du tournoi.

Par Racim S.

Après une préparation entamée en 2016, les choses sérieuses vont pouvoir commencer pour les coéquipiers d'Ayoub Abdi, appelés à réussir leurs grands débuts dans cette compétition qu'organise l'Algérie jusqu'au 30 juillet.

«Nous avons déjà joué contre le Maroc et j'ai en ma possession plusieurs enregistrements de leurs matchs. Je souhaite voir mon équipe entrer progressivement dans le tournoi et monter en puissance au fil des matchs. Je ne veux pas me prononcer sur nos chances dans le groupe que nous avons hérité, mais notre objectif est de passer l'écueil du premier tour», a indiqué le coach du Sept national, Rabah Gherbi.

L'équipe nationale, qui devrait être poussée par un large public à la salle mythique de Harcha, tentera donc d'éviter un mauvais départ pour s'épargner une pression inutile qui pourrait lui jouer un mauvais tour.

L'équipe du Maroc, en véritable outsider de cette poule et qui reste sur une lourde défaite concédée en amical face à la Tunisie (41-21), aura à cœur de réaliser la sensation de cette journée inaugurale en damant le pion au pays organisateur.

Dans les deux autres rencontres de cette poule D, l'un des favoris de la compétition, la Croatie, qui a décroché sa qualification après avoir terminé à la 4<sup>e</sup> place de l'Euro-2016, évoluera sur du velours face à l'Arabie saoudite, alors que l'Islande défiera l'Argentine.

L'entraîneur croate, Hrvoje



Horvat, à la tête de cette équipe depuis 2012, a estimé que la mission de ses joueurs «ne sera pas de tout repos, surtout face aux équipes non européennes».

La France, tenante du titre et favorite en puissance pour conserver son trophée conquis en 2015 au Brésil, affrontera dans le groupe B l'Egypte dans un match qui promet, même si les Français bénéficieront des faveurs des pronostics de par leur statut.

Les deux pays scandinaves, en l'occurrence le Danemark (vice-champion du monde) et la Suède, comptent réussir leurs débuts en croisant le fer respectivement avec la Slovaquie et le Qatar et se positionner ainsi dès l'entame de la compétition pour arracher l'une des quatre premières places qualificatives au Tour principal.

L'Allemagne, versée dans le groupe A, débute face à la Hongrie qui reste sur une victoire en amical face à l'Algérie (28-

25). Les Allemands, 4<sup>e</sup> lors du dernier Mondial brésilien, auront fort à faire dans cette poule face à la Norvège qui sera en lice contre la Corée du Sud, alors que l'équipe des Iles Féroé défiera le Chili.

La sélection russe, aux 7 titres mondiaux (en comptabilisant ceux de l'ex-URSS), n'aura a priori pas de difficulté pour venir à bout de la Macédoine et impressionner du coup ses adversaires du groupe C où figurent notamment les deux autres représentants africains, la Tunisie et le Burkina Faso, qui s'affronteront dès leur entrée en lice. De son côté, l'Espagne, cinq fois vice-championne du monde (1987, 1989, 1995, 2001 et 2013) entamera la compétition face au Brésil dans un match qui devrait revenir aux Ibériques, lesquels aspirent à mettre fin au signe indien qui les poursuit depuis leur première participation en 1977.

R. S./APS

## Football/Afrique

# Rabah Madjer au Symposium sur le football africain à Rabat

L'ancien international algérien Rabah Madjer, à l'instar de plusieurs stars du football africain, participera aux travaux du Symposium sur le football africain, prévus aujourd'hui et demain à Rabat, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) hier.

Ce symposium, qui ambitionne de «transformer» le football africain selon le nouveau patron de la CAF, Ahmad Ahmad, verra la participation de l'ancien entraîneur du CR Belouizdad, Badou Zaki, de Joseph-Antoine Bell, Ahmed Faras, Jay-Jay Okocha, Anthony Baffoe, Mohammed Timoumi, Hossam Hassan, Patrick Mboma, Gérémi Njitap, mais aussi de dirigeants de club comme Roger Ouegnin, le

président de l'Asec Abidjan (Côte d'Ivoire), ou encore d'Irvin Khoza, le président d'Orlando Pirates (Afrique du Sud).

Chacune des 55 associations membres de la CAF devrait être représentée au symposium par son président, son secrétaire général et le sélectionneur national A. Dans cette dernière catégorie, on peut citer des techniciens avec une bonne connaissance et expérience du football africain, comme Claude Leroy, Florent Ibenge et Hervé Renard. Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie, Lucas Alacaraz, aura l'occasion de faire connaissance avec les techniciens africains.

Une délégation de la FIFA, conduite par le président Gianni Infantino et dans

laquelle se trouve la secrétaire générale Fatma Samoura, devrait également prendre une part active à ce symposium, pour lequel l'expertise de l'UEFA a également été sollicitée. Au total, huit ateliers seront constitués après la plénière d'ouverture au Palais des congrès de Skhirat, banlieue de Rabat, pour laquelle des personnalités de premier plan sont attendues. Les ateliers se déclinent comme suit : CAN (compétition et cahier des charges), Compétition interclubs, Développement du football, Football des jeunes, Partenariats internationaux, Communication et médias, Marketing et TV, Footballeurs (rôle et perspectives).

May T.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Démissions en cascade du MPA

Le maire d'Alger et d'autres cadres du parti se retirent



**ABDELHAKIM BETTACHE**, coordinateur de la wilaya d'Alger et membre du conseil et de l'exécutif national du Mouvement populaire algérien, a annoncé sa démission du parti MPA de Amara Benyounés. L'ont suivi sur cette voie d'autres membres du conseil national du parti et du bureau de la wilaya d'Alger, à l'instar de Bouabdelli Latefa, de Naima Batel et de Amokrane Aghiles. Les raisons de cette démission aux

allures de retrait collectif mettant à mal la cohésions du parti sont plurielles, chacun invoquant ses raisons, mais elles révèlent une profonde méfiance envers la gestion démocratique et organique de cette formation politique. L'instance centrale du MPA dirigée par Amara Benyounés, qui rappelons-le compte 13 députés à l'APN, s'est abstenue pour l'heure de commenter cet événement. LJA

Nouvelles réserves foncières agricoles

Tebboune ordonne le gel des décisions d'affectation

**LE PREMIER** ministre, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné de geler les décisions portant l'affectation des réserves foncières agricoles destinées à la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage, indique hier un communiqué des services du Premier ministre. La décision a été prise au terme d'un Conseil interministériel présidé par M. Tebboune, consacré à l'examen de la situation des réserves foncières agricoles du domaine national, en présence des ministres de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Finances et de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Lors de cette réunion, «il a été procédé à l'évaluation des différents dispositifs mis en œuvre dans le cadre des politiques publiques destinées à assurer le renouvellement agricole dans l'en-

semble des régions du pays, notamment ceux relatifs à l'accès au foncier agricole et à la création de nouvelles exploitations», précise le communiqué.

A l'issue de l'exposé présenté par le ministre de l'Agriculture et après avoir évoqué les «dysfonctionnements, les anomalies et autres facteurs de blocage qui caractérisent le secteur», le Premier ministre a instruit les départements ministériels concernés en vue de «procéder au gel des décisions portant affectation des réserves foncières agricoles destinées à la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage, notamment les fermes pilotes associant des partenaires privés, en attendant l'arbitrage du Conseil des participants de l'Etat (CPE) qui se tiendra prochainement».

Khellil L.

Poste frontalier d'Oum T Boul

Deux véhicules recherchés par Interpol récupérés

**DEUX VÉHICULES** recherchés par Interpol ont été récupérés, le week-end dernier, au niveau du poste frontalier d'Oum T Boul, par les services de la police algérienne des frontières (PAF), a-t-on appris hier auprès de ces services.

Le premier véhicule de luxe, une BMW d'une valeur de 10 millions de dinars, à bord duquel se trouvait un individu de nationalité algérienne, a été volé en Allemagne, selon la même source, précisant que le conducteur de ce véhicule, un trentenaire, a

été appréhendé alors qu'il s'acquittait des formalités d'usage pour entrer dans le territoire national.

Le second véhicule, une Duster conduite par une personne âgée de 30 ans, de nationalité tunisienne, a été récupéré durant la même période par les services de ce corps de sécurité qui ont, par ailleurs, procédé à l'arrestation d'un ressortissant tunisien, recherché par Interpol pour une affaire d'escroquerie dont il est l'auteur présumé. K. L.

première sortie de travail d'inspection pour Abdelmadjid Tebboune dans la Wilaya d'Alger



Tizi Ouzou

## Démantèlement d'une association de malfaiteurs et des armes récupérées

■ Une association de malfaiteurs vient d'être démantelée par les services de la Sûreté nationale à Tizi Ouzou.

Par Hamid M.

**D**ans un communiqué émanant de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, il est précisé qu'à l'issue d'une opération menée à Mechtras (30 km au sud de Tizi Ouzou) deux individus ont été interpellés en possession d'un fusil de chasse à deux canons,

de marque Arizaga et des munitions de différents calibres, un deuxième fusil de chasse à deux canons, une arme de poing (PA) et des munitions». A l'issue de leur présentation devant le parquet de Tizi Ouzou, ils ont été placés sous mandat de dépôt.

L'un d'eux est poursuivi «pour détention de munitions de 5<sup>e</sup> catégorie sans autorisa-

tion, association de malfaiteurs en vue de la commission d'un délit, et fausse déclaration». Le second «pour détention d'arme à feu de 4<sup>e</sup> catégorie, et munitions de 1<sup>re</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> catégories sans autorisation des autorités habilitées, association de malfaiteurs en vue de la commission d'un délit».

H. M.

Laghouat

## Cinq morts et deux blessés dans un accident de la circulation

**C**inq personnes sont mortes et deux autres ont été blessées dans un accident de la route survenu hier sur la RN-23 près de la commune de Gueltet de Sidi-Saâd (Laghouat), a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Un camion frigorifique est entré en collision avec une

camionnette roulant dans le sens opposé, entraînant la mort de cinq de leurs occupants (de 6 à 50 ans) et des blessures à deux autres (de 3 et 38 ans), a précisé à l'APS le capitaine Zohair Hefnaoui.

Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'établissement public hospita-

lier d'Aflou, établissement vers lequel ont également été évacués les blessés, a-t-il ajouté.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident. K. L.

Tlemcen

## Le doyen des futurs hadjis déclaré apte à... 103 ans

**L**e doyen des futurs hadjis, âgé de 103 ans et tiré au sort sur la liste du quota spécial du pèlerinage 2017 pour la wilaya de Tlemcen, a été déclaré apte par la commission médicale de la wilaya pour accomplir le dernier pilier de l'Islam, a-t-on appris en marge de la caravane Hadj Mabrou, d'un responsable de la direction locale des affaires religieuses et des Wakf.

Tiré au sort le 8 juillet dernier, à la faveur de la décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le centenaire Benaissa Abdelkader, né le 1<sup>er</sup> janvier 1914 à Maghnia (35 km

de Tlemcen), a passé avec succès les consultations médicales spécialisées préalables à l'accomplissement de ce devoir religieux, a indiqué à l'APS le chef de service de l'enseignement coranique, de la formation et de la culture islamique. Ahmed Benjami

Résidant à Ouled Bendamou, à l'entrée de la ville de Maghnia, l'intéressé, dont l'acte de naissance a été transcrit en 1938, a effectué l'ensemble des procédures réglementaires exigées pour cette opération et a déposé une demande de visa, a-t-on encore ajouté, précisant, toute-

fois, que le futur hadji aura besoin d'un accompagnement spécial. Pour sa part, le directeur de la communication de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Mustapha Hidaoui, a déclaré à l'APS que l'office est disponible à l'accompagner.

Selon le directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG) de la wilaya, Souna Benamar, le futur hadj a déposé infructueusement et à onze reprises des dossiers d'inscription au tirage au sort du pèlerinage.

Fatah B.